



RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Séance du Conseil Municipal du 4 juin 2020

SOMMAIRE

Préambule	p.3
Présentation de la section de fonctionnement	p.4
Présentation des dépenses réelles de fonctionnement	p.5
Présentation des recettes réelles de fonctionnement	p.7
Analyse des épargnes et de l'endettement	p.10
Présentation de la section d'investissement	p.13
Présentation générale des dépenses d'investissement	p.13
Présentation générale des recettes d'investissement	p.17
Conclusion	p.19
Annexe : détail des dépenses d'équipement	p 20

Préambule

Le compte administratif 2019 retrace l'exécution du budget de l'exercice 2019 au regard des orientations fixées par le conseil municipal et présente la situation financière de la Ville au 31 décembre 2019.

L'exercice 2019 se distingue par 4 éléments principaux :

1/ Une évolution haussière des dépenses de fonctionnement en raison de l'adaptation des services municipaux à l'évolution de la ville.

2/ Une augmentation des épargnes brutes et nettes de la collectivité, signe d'une bonne gestion financière ; l'évolution des recettes restent supérieure à celle des dépenses en fonctionnement.

3/ Un niveau d'endettement qui reste modéré malgré un recours à l'emprunt pour financer une partie des investissements.

4/ La réalisation d'un programme d'investissements à hauteur de 3 558 K€

Présentation des résultats 2019

	Fonctionnement	Investissement
Total Dépenses	11 969 544,61	4 405 284,69
Total Recettes	13 834 071,23	4 051 367,40
Résultat de l'exercice	1 864 526,62	-353 917,29
Résultat antérieur reporté	200 000	- 1 295 138,38
Résultat cumulé par section	2 064 526,62	-1 649 055,67
Résultat global de l'exercice	415 470,95	

Présentation de la section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses réelles	Recettes réelles
Budget 2019	11 227 760	13 397 000
CA 2019	11 347 078	13 777 929
Ecart prévision/réalisation	+ 119 318	+ 380 929
Taux de réalisation	101,06%	102,84%

En dépenses, l'exécution budgétaire a été légèrement supérieure à la prévision.

L'écart entre la prévision et la réalisation s'explique principalement par une évolution des charges de personnel plus importante que prévue en raison notamment de nombreux recrutements réalisés.

En recettes, l'exécution budgétaire a été supérieure aux prévisions, en raison principalement de l'augmentation des produits fiscaux et des taxes.

Les résultats d'exécution budgétaire en section de fonctionnement permettent à la ville de dégager un excédent d'un montant de 2 064 K€.

Présentation générale des dépenses réelles de fonctionnement 2019

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,47%

	CA 2018	BP 2019	CA 2019	Taux de réalisation	variation CA 2018/2019
011 charges à caractère général	2 488 026	2 500 000	2 529 380	101,17%	+1,66%
012 charges de personnel	6 705 450	6 902 000	7 019 395	101,7%	+4,68%
014 atténuations de produits	1 132 273	1 080 000	1 082 133	100,19%	-4,42%
65 charges de gestion courante	463 433	475 760	460 714	96,83%	-0,58%
66 charges financières	259 711	240 000	236 347	98,47%	-8,99%
67 charges exceptionnelles	24 202	30 000	19 109	63,70%	-21,04%
TOTAL	11 073 095	11 227 760	11 347 078	101,06%	+2,47%

Des charges à caractère général qui évoluent légèrement à la hausse mais qui restent maîtrisées

L'exécution budgétaire est légèrement supérieure aux prévisions ; les charges générales des services restent toutefois maîtrisées ;

Malgré l'évolution des budgets des services pour s'adapter à l'évolution du territoire, les charges à caractère général n'ont évolué que de 1,66% par rapport à 2018.

Les principaux postes de dépenses en hausse significative concernent :

- Les fournitures d'entretien et les travaux d'entretien des bâtiments communaux par entreprise : + 59 K€ (aménagement bureau CNI/passeport, poste de police, entretien bâtiments communaux)
- Autres frais divers + 37 K€ (rémunérations intermittents du spectacle, nouveau contrat infogérance informatique)

Ces évolutions ont été en partie compensées par des économies réalisées sur certaines prestations :

- Assurance : - 29 K€
- Fluides : - 35 K€

Les dépenses courantes liées à l'activité des services ont été gérées conformément aux budgets alloués.

Des charges de personnel qui évoluent de 4,68% en raison de l'augmentation des effectifs municipaux

Les charges de personnel 2019 ont évolué de +4,68% soit + 314 K€ par rapport à 2018.

Cette évolution significative s'explique principalement par :

- Les recrutements réalisés pour adapter les services municipaux aux besoins du territoire et à l'ouverture du groupe scolaire Jean d'Ormesson. 16 nouveaux postes ont ainsi été pourvus au cours de l'année 2019 :

Pôle éducation :	3 agents d'entretien pour les écoles, 2 ASEM, 3 ETP animateurs
Sécurité :	2 policiers, 1 ASVP
Technique :	2 agents propreté, 1 chef d'équipe adjoint pour l'équipe bâtiment
Administration :	1 agent pour les CNI/passeport, 1 chargé de communication

Cette masse salariale supplémentaire a représenté + 210 K€.

Par ailleurs, des dépenses imprévues sont venues augmenter les dépenses de personnel en cours d'année :

- Le montant des remplacements d'agents en arrêt maladie a été supérieur à la prévision budgétaire en raison principalement d'arrêts maladie longs et de l'augmentation du nombre de mi-temps thérapeutiques : + 54 000 €

- Suite aux décisions du comité médical plaçant rétroactivement des agents en longue maladie, la collectivité a dû procéder à des régularisations de salaire à hauteur de 50 000 €.

La collectivité étant assurée sur les arrêts longue maladie, elle a perçu une recette équivalente inscrite au chapitre 013.

Les atténuations de produits en baisse de 4,42%

Ce chapitre budgétaire comprend l'Attribution de Compensation versée à la Métropole et le prélèvement SRU.

L'attribution de compensation n'ayant pas connu de révision en 2019 la variation de ce chapitre budgétaire est à imputer à la baisse du prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU.

Le montant de l'attribution de compensation versé à la métropole a été identique à celui de 2018 soit 889 663 €.

La pénalité loi SRU versée en 2019 a diminué de 34 K€ par rapport à 2018, en raison de l'augmentation du nombre de logements sociaux.

Des charges de gestion courante stables

Ce chapitre est constitué principalement des contributions obligatoires et des subventions aux associations.

Les charges de gestion courantes sont restées sensiblement stables par rapport à 2018.

Contributions obligatoires versées : 131 K€

Subventions aux associations versées : 166 K€

Des charges financières en diminution de 9%

Les charges financières ont diminué de 23 K€ par rapport à 2018 en raison de l'arrivée à échéance de 2 emprunts.

Les charges exceptionnelles

En 2018, les dépenses exceptionnelles ont concerné principalement des annulations de mandats ou titres sur des exercices antérieurs ainsi que des aides exceptionnelles.

Présentation des recettes réelles de fonctionnement 2019

	CA 2018	BP 2019	CA 2019	Taux de réalisation	variation CA 2018/2019
013 atténuation de charges	133 680	100 000	180 050	180%	+34,68%
70 produits des services	1 256 785	1 009 000	1 001 594	99,26%	-20,30%
73 impôts et taxes	10 076 620	10 423 000	10 686 895	102,53%	+6,05%
74 dotations et participations	1 303 568	1 280 000	1 295 281	101,19%	-0,6%
75 produits de gestion courante	372 854	370 000	404 956	109,44%	+11,29%
76 produits financiers	15	0	15		
77 produits exceptionnels	424 478	215 000	209 153	97,28%	-50,72%
TOTAL	13 568 000	13 397 000	13 777 929	102,84%	+1,54%

Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 13 777 K€.

La variation des recettes réelles est de + 1,54 % par rapport à 2018. Toutefois, si l'on retire les recettes de fonctionnement 2018 en retirant les recettes exceptionnelles liées à des ventes de terrains, l'augmentation réelle des recettes de fonctionnement s'établit à 3,24%, soit une augmentation supérieure à celle des dépenses de fonctionnement.

Les impôts et taxes connaissent une hausse de + 6%

La variation des impôts et taxes est de +6% par rapport à 2018 soit + 610 K€ ; cette évolution concerne principalement la fiscalité directe et les droits de mutation.

Les autres recettes fiscales (TLPE, TCFE, FPIC, taxes sur les pylônes) restent stables par rapport à 2018.

La fiscalité directe

Les produits fiscaux de la Ville ont connu une **progression de 450 K€** par rapport à 2018 soit une évolution de + 5,2% pour un montant perçu de 9 018 K€.

Cette évolution est imputable à la revalorisation légale des bases (+2.2 points) et à la croissance physique des bases, notamment celle de la taxe d'habitation (+ 7 points).

Les droits de mutation

Les droits de mutation représentent une recette dynamique pour la collectivité ; En 2019, la collectivité a encaissé 885 K€ soit + 207 K€ par rapport à 2018.

Les dotations et participations restent stables

La ville a perçu quasiment 1 295 K€ au titre des dotations et participations pour l'année 2019, réparties ainsi :

- 371 K€ versés par l'Etat (dotations et compensations fiscales)
- 853 K€ versés par la CAF (pour le fonctionnement des structures enfance/jeunesse)
- 70 K€ de subventions et participations diverses (subventions école de musique, chai, participation du département pour l'utilisation des installations sportives...)

Les dotations et participations sont relativement stables par rapport à l'année précédente.

Les produits et services diminuent de -20%

Les recettes de ce chapitre avaient été plus importantes en 2018 en raison des remboursements par la métropole des dépenses de fonctionnement de la médiathèque du 1^{er} semestre 2018 au titre de la convention de gestion (320 K€).

Le montant des produits des services s'est élevé à 972 K€ au titre de l'année 2019 soit + 36 K€ par rapport à 2018 en raison de l'augmentation des recettes cantines/ALP (plus d'enfants scolarisés) et ALSH (plus de fréquentation).

Les atténuations de charges augmentent de 35%

Les remboursements liés aux arrêts longue maladie et accidents de service s'établissent à 180 K€ soit +47 K par rapport à 2018.

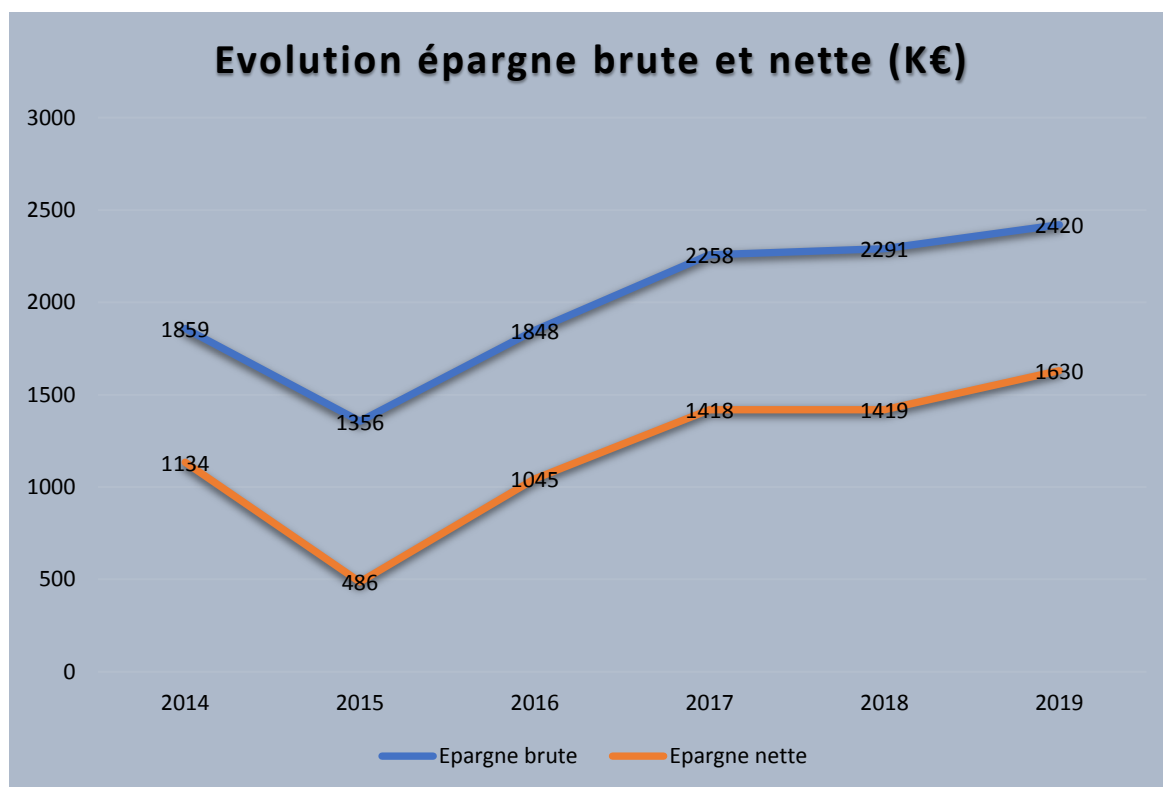
La collectivité a perçu une recette de 50 000 € correspondant aux remboursements de salaires d'agents ayant été placés rétroactivement en congé longue maladie.

Les produits exceptionnels

En 2019, les produits correspondent principalement aux recettes de mécénats et partenariats pour la réalisation de festins de pierre : 175 K€.

Les ventes de terrain ont représenté un montant de 15 K€.

Les épargnes



L'épargne brute

L'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et investir.

Pour 2019, l'épargne brute s'établit à 2 420 K€ soit une augmentation de 5,6% par rapport à 2018.

Cette évolution significative de l'épargne brute en 2019 est le fruit d'une dynamique de croissance des produits, notamment fiscaux largement supérieure à l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

L'épargne nette

L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette. Cet indicateur est essentiel : il correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements.

En 2019, l'épargne nette ou autofinancement de la ville est en augmentation de quasiment 15 % par rapport à l'année précédente pour un montant de 1630 K€ grâce notamment au désendettement de la collectivité.

L'endettement

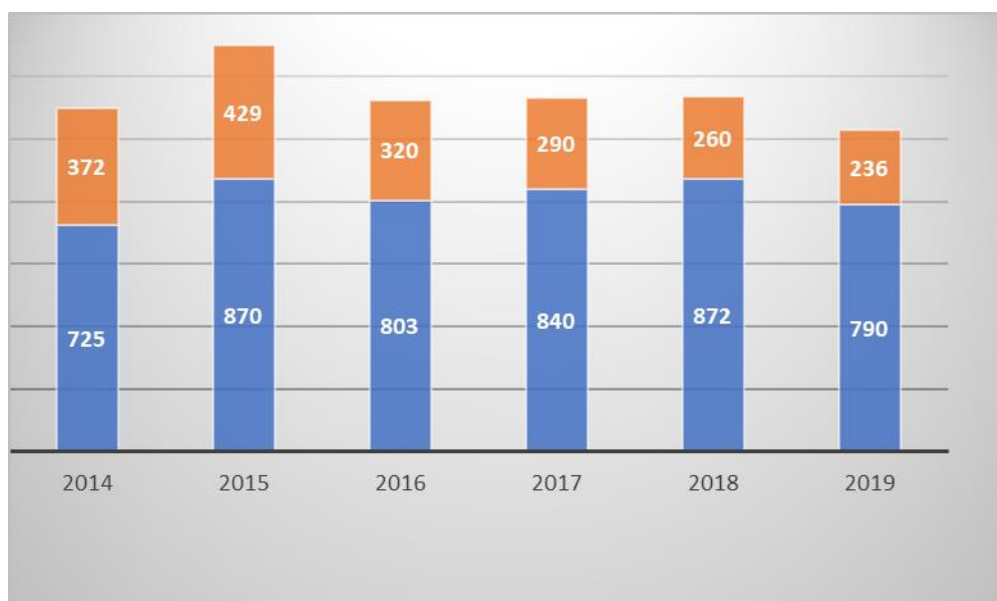
Evolution de l'encours de dette (en K€)



Même avec un recours à l'emprunt de 800 K€ en 2019, la ville reste dans une logique de désendettement puisque l'encours de dette a diminué de 34 % entre 2014 et 2019.

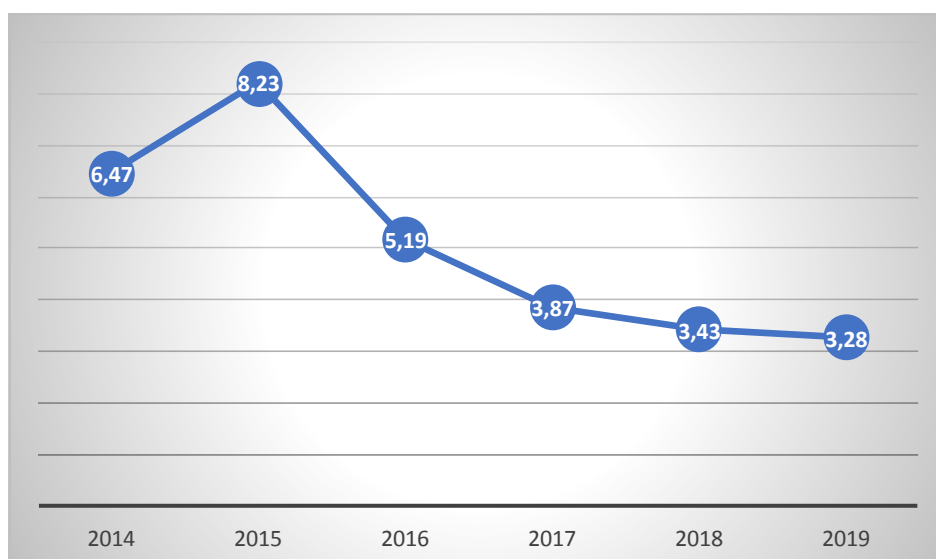
La durée de vie résiduelle moyenne est de 13 ans et 4 mois, ce qui correspond à une maturité d'emprunt très largement adaptée à la nature des investissements portés par ces financements.

Evolution des annuités d'emprunt (en K€)



En 2019, il est constaté une diminution des annuités d'emprunt en raison de l'arrivée à échéance de 2 emprunts ; l'annuité d'emprunt a diminué de - 9% par rapport à 2018.

Capacité de désendettement (en nombre d'années)



La capacité de désendettement permet de mesurer le nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser son encours de dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne.

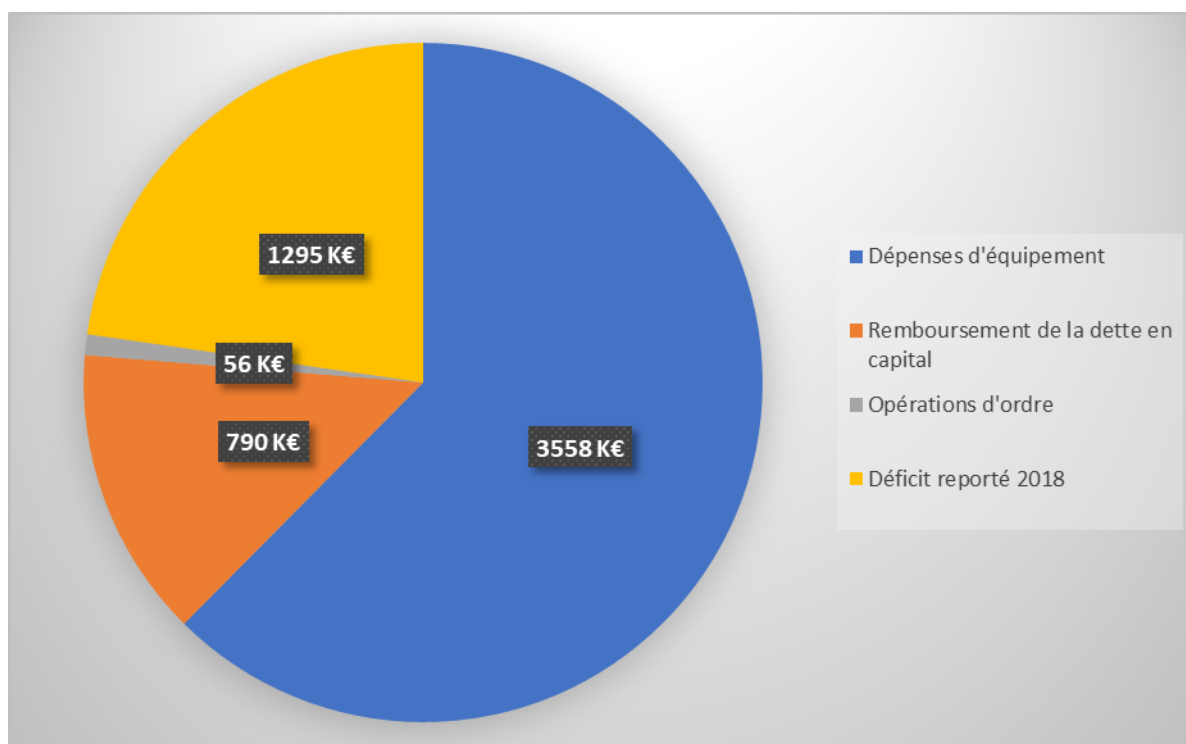
La capacité de désendettement de la commune de Saint Jean de Védas est très nettement en deçà du seuil d'alerte qui se situe à 12 ans.

Présentation de la section d'investissement

INVESTISSEMENT		
	Dépenses réelles	Recettes réelles
Budget 2019	4 937 546	3 752 330
<i>RAR 2018</i>	38 885	150 000
TOTAL	4 976 431	3 902 330
CA 2019	4 349 143	3 428 901
Ecart prévision/réalisation	- 627 288	- 473 429
Taux de réalisation	87,39%	87,86%

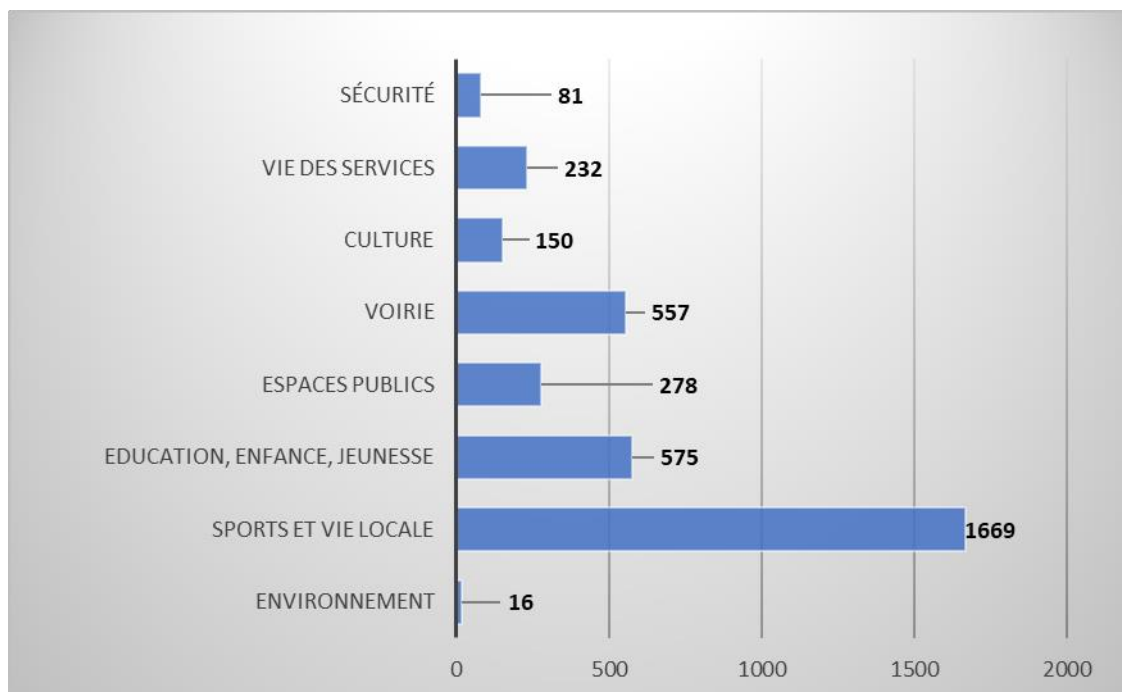
L'exécution budgétaire en investissement a été largement conforme aux prévisions tant en dépenses qu'en recettes.

Présentation générale des dépenses d'investissement 2019



Présentation détaillée des dépenses d'équipement 2019

Présentation par secteur d'activité (en K€)



Le détail des investissements réalisés en 2019 figure en annexe du présent document

Présentation détaillée des opérations d'investissement 2019

Le groupe scolaire Jean d'Ormesson

Le budget primitif prévoyait une participation financière de la commune au groupe scolaire Jean d'Ormesson de 750 000 € au titre de l'année 2019.

Suite à l'amélioration du bilan de la ZAC de Roque Fraïsse, la commune a sollicité la SERM afin de réduire le montant de cette participation.

Après analyse, il a été décidé :

- de diminuer de 100 000 € le montant de la participation de façon ferme et définitive
- de ramener à 300 000 € le montant 2019 à verser par la commune (au lieu de 750 000 €)
- de positionner 350 000 € dans le bilan de la ZAC pour 2023 et 2024, montant qui sera probablement annulé avec l'amélioration prévisible des résultats de la ZAC.

Pour mémoire, la participation de la collectivité à la réalisation du groupe scolaire Jean d'Ormesson, s'établit donc à ce jour à 1 600 000 € .

La salle des Granges

La ville dispose depuis septembre 2019 d'une salle des Granges entièrement rénovée pour accueillir des manifestations et des activités associatives.

**Cette opération qui s'est déroulée sur 2 années a représenté un coût total de 1 980 K€.
En 2019, la ville a financé 1 166 K€ de travaux.**

Le complexe salle polyvalente / halle gymnique

En 2019, la ville a réalisé le choix du maître d'œuvre à l'issue d'une procédure de jury de concours ;

Les dépenses prévues à hauteur de 300 K€, concernant des frais de maîtrise d'œuvre n'ont donc pas été réalisées et le seront sur 2020.

Les dépenses relatives à cette opération se sont élevées à 69K€ ; ce montant correspond principalement à la rémunération des candidats au concours de maîtrise d'œuvre.

La réfection du terrain de foot synthétique Etienne Vidal

Non prévu initialement au budget 2019, cette opération a été réalisée suite à la décision modificative budgétaire 1 du 26 septembre 2019.

Cette réfection a représenté un coût de 341 K€.

L'aire de jeux Jean Moulin

Pour un montant de 99 K€, la ville a entièrement rénové cet espace en aire de jeux.

Les investissements de voirie réalisés par la Métropole

- Le réaménagement de l'avenue Clémenceau

Déjà en cours, les travaux de réaménagement et de sécurisation de l'avenue Clémenceau se sont poursuivis sur le tronçon du rond-point Mavit jusqu'au parking du collège.

- Le réaménagement de la rue des Roudères

Ce projet a permis la création d'espaces partagés piétons-vélos sécurisés et la requalification urbaine d'une rue faisant le lien entre le quartier de Saint Jean le Sec et le terminus du tram notamment.

La ville a versé un fonds de concours de 300 K€ pour le financement de cet aménagement .

- Le réaménagement de la rue des Jasses

La grande partie de ces aménagements de voirie et de création du bassin de rétention ont d'ores et déjà été réalisés ;

La ville participe financièrement à ces aménagements dans le cadre d'une convention de programme urbain partenarial avec la métropole et Cap Santé.

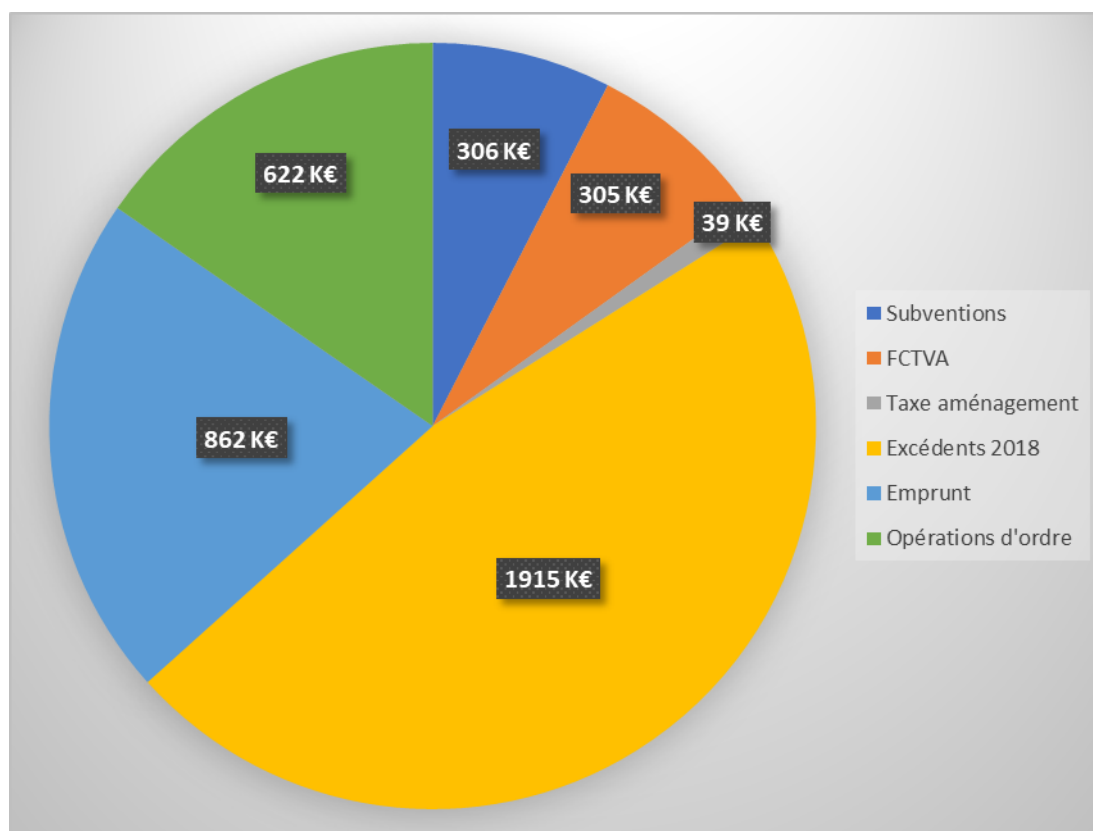
Pour 2019, la ville devait verser à la métropole 300 K€ correspondant au dernier tiers du financement de ces aménagements ; les travaux ne se finissant qu'en 2020, ce versement a été décalé et inscrit en restes à réaliser.

- Un programme renforcé d'entretien de la voirie

Le programme voirie a principalement concerné les rues suivantes:

- rue des Fauvettes
- Etude + travaux PUP Pontou 2
- Rue catalpas reprise du pluvial
- Chemin de la coustaude reprise d'un ilot
- Val de la mosson reprise des trottoirs en enrobé
- Rue des iris enrobé
- Place de l'ortet création d'une place PMR
- Rue madeleine Renaud reprise du tapis
- Aménagement place PMR rue des glaïeuls
- Zone bleue roque fraisse (picpoul/chemin de la roque)
- Campagne d'enrobé à froid
- Enrobé de la lauze
- Reprise sous le pont Théophraste Renaudot
- Reprise pluvial route de Montpellier
- Hydro-curage route de Béziers
- Divers 3M mobiliers urbains, éclairage public :

Présentation générale des recettes d'investissement



Les recettes d'investissement ont représenté 4 051 K€.

Les dépenses d'investissement ont été financées par :

Les ressources propres de la collectivité

Composées des opérations d'ordre et des excédents reportés, les ressources propres représentent 63% des recettes d'investissement

Les dotations et taxes

Le FCTVA perçu pour un montant de 306 K€ correspond au remboursement partiel de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en 2017. Le taux de compensation forfaitaire est fixé à 16,404 % appliqué aux dépenses éligibles à ce fonds.

La taxe d'aménagement perçue pour un montant de 39 K€ correspond à 50% de la Taxe d'Aménagement encaissée par la Métropole pour la commune. La part de la taxe d'aménagement conservée par la Métropole est intégrée dans l'enveloppe de financement travaux de voirie réalisés sur la commune.

L'emprunt

La ville a souscrit un emprunt de 800 K€ afin de financer une partie des dépenses d'équipements 2019. Cet emprunt a été souscrit auprès de la banque postale pour une durée de 15 ans, au taux de fixe de 0.92%.

La ville a également reçu un prêt sans intérêt de la Caisse d'Allocation Familiales pour aider au financement de l'ALP Jean d'Ormesson : 62 K€.

Les subventions

Objet de la subvention	Financier	Subvention versée en 2019	Reste à percevoir
Salle des Granges	Etat	121 304	283 043
Salle des Granges	Département	80 000	20 000
Aire de jeux Jean Moulin	Département		14 500
ALP Jean d'Ormesson	Etat	93 619	
Menuiseries Terral	Hérault énergie	9 823	
Aide aménagement de poste personnel handicapé	FIPH	1 457	
total		306 203	317 543

Conclusion

Le sens de l'action municipale pour 2019 a été d'accompagner l'évolution de la ville pour que Saint Jean de Védas devienne une petite ville dotée des équipements publics nécessaires et d'un cadre de vie agréable.

Les services publics ont été adaptés notamment dans le secteur enfance et jeunesse, ainsi qu'en matière de sécurité ; le niveau d'investissement est resté soutenu et deux nouveaux équipements ont vu le jour en 2019.

Les équilibres financiers restent préservés ; la gestion financière reste maîtrisée et optimisée.

**ANNEXE: DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES 2019
PAR SECTEUR**

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Participation école Jean d'Ormesson	300 000
Etude PPI Ecoles-ALSH-Crèche	70 426
Investissements écoles	28 472
Premier équipement Jean d'O	36 418
Informatique Jean d'O	9 740
Investissements divers ALP	13 004
Travaux divers écoles	85 257
Investissements divers crèche	25 891
Investissements divers ALSH	2 300
Investissements divers centre jeunesse	3 496
TOTAL	575 004

CULTURE

Façades du chai du Terral	9 968
Peinture hall chai	5 840
Etude Parc du Terral	18 732
1 porte fenêtre + 1 fenêtre salle Montesquieu	6 702
Gardes corps extérieur	3 960
Equipements régie lumière, plateau, outillages chai	70 307
Câblage informatique chai du Terral	11 368
Mise aux normes paratonnerre	1 153
Remplacement menuiseries salle voltaire	7 112
Réparation mur Terral	8 676
Aménagement bureaux chai du terral	5 834
Investissements divers école de musique	890
TOTAL	150 542

SPORTS ET VIE LOCALE

Opération rénovation salle des Granges	1 166 000
Opération salle des fêtes/gymnase	69 396
Terrain synthétique foot Etienne Vidal	341 520
Sécurité équipements sportifs	28 800
Remise en Etat terrain 1 & 2 Tennis	20 303
Reprise réseau arrosage Etienne Vidal	18 453
Peinture vestiaires et façades Etienne Vidal	25 032
TOTAL	1 669 504

VIE DES SERVICES

Logiciels divers	17 113
Numérisation et indexation actes Etat civil	5 627

Véhicules techniques	58 496
Véhicules et matériels propreté	55 470
Mobilier divers services	4 300
Matériel informatique et photocopieurs	34 268
Insertions Presse	1 788
Divers achats matériels techniques	55 091
TOTAL	232 153

SECURITE

Travaux extension poste police	45 295
3 VTT électrique	3 740
Mobilier extension poste	6 150
3 radios portatives asvp+pm	1 291
2 armes révolvers (agents recrutés)	1601
Gilets pare-balles	7548
Véhicule	15077
TOTAL	80 702

ESPACES PUBLICS

Opération aire de jeux Jean Moulin	99 566
Acquisition terrain Clémenceau et travaux	41 000
Plantations	6 200
Aire de jeux divers	11 000
Plaques de rues	5 000
couvertines parvis salle des Granges	5 627
wc public Clémenceau	43 800
wc public Peyriere	14 628
Facades Presbytère/protection foudre	37 369
Aménagement espace mosson	13 800
TOTAL	277 990

ENVIRONNEMENT

Acquisition pour préservations zone A et N	7 600
Frais notaires divers	3 000
Forage peyrière ou Etienne vidal	5 000
TOTAL	15 600

DEPENSES VOIRIE 3M

Attribution de compensation investissement	257 051
Fonds de concours voirie Roudères	300 000
TOTAL	557 051

TOTAL	3 558 546
--------------	------------------

